



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois (CCRLCM)

Adresse : 48 avenue Charles Cros -11 200 Lézignan Corbières

SIRET : 200 035 863 00 014

APE : 8411 Z

Licences : 1- 1063719 / 2-1063718 / 3-106371 7

Représentée par André HERNANDEZ, en sa qualité de Président de la CCRLCM, Ci-après dénommé « CCRLCM », d'une part

Et

La Commune de Canet d'Aude

Adresse : 1 Route de Raissac, 11200 Canet

Représentée par André HERNANDEZ, en sa qualité de Maire de Canet d'Aude

Et

EPCC Scène Nationale du Grand Narbonne

Adresse : 2 avenue Maître Hubert Mouly, 11100 Narbonne

N° de SIRET : 929 371 938 000 10

N° APE : 9004 Z

N° TVA Intra : FR12929371938

Licences : PLATESV-D-2024-004514 (licence 1), PLATESV-D-2024-004518 (licence 2) et PLATESV-D-2024-004519 (licence 3)

Représentée par : Fabien Berges en sa qualité de Directeur.

Ci-après dénommée « L'EPCC », d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – PROJET

L'EPCC organise quatre représentations sous chapiteau du spectacle « Strano » du Cirque

Trottola :

- vendredi 5 décembre 2024 à 20h00
- samedi 6 décembre 2025 à 18h00
- mardi 9 décembre à 20h00
- Mercredi 10 décembre à 20h00

Ces représentations ont lieu dans un chapiteau implanté à Canet d'Aude (11200), route de Raissac.

Permettant à la commune de Canet d'Aude d'accueillir un projet chapiteau d'envergure, ce projet partenarial est porté par deux structures à vocation culturelle :

- L'EPCC Théâtre + Cinéma – Scène nationale Grand Narbonne
- La Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois

Les partenaires répartissent l'organisation de l'opération suivant les modalités suivantes :

L'EPCC s'engage à :

- Contractualiser avec le Cirque Trottola pour l'ensemble des représentations du spectacle objet de la présente
- Gérer la globalité du budget de cette opération (détail à l'article 3 de la présente)
- Fournir un catering pour la compagnie pour les représentations
- Mettre à disposition un régisseur général de L'EPCC pour la coordination en amont en relation avec le responsable technique de la CCRLCM, le montage et le démontage, la gestion du site durant toute la période.
- Mettre à disposition une équipe technique pour le montage, les représentations et le démontage du spectacle
- Prendre en charge la location du matériel technique nécessaire figurant sur la fiche technique de la compagnie
- Mettre en place et prendre en charge la sécurité incendie et la sureté des personnes dans le cadre de l'accueil public des 3 représentations
- Gérer la billetterie globale des représentations (gestion de la jauge, répartition des places entre revendeurs...) et vendre des billets aux tarifs suivants : de 8 à 21€.
- Mettre en place une communication adaptée sur différents supports (brochure annuelles et mensuelle, tracts, réseaux sociaux...)
- Déclarer et régler les droits d'auteur liés aux 4 représentations

La CCRLCM s'engage à :

- Trouver un terrain pour l'implantation du chapiteau
- Concourir autant que possible à la préparation du site, notamment en mettant à disposition des barrières Vauban (30) et des conteneurs de tri le temps des représentations
- Fournir du gasoil pour le chauffage du chapiteau évalué à 1.500€
- Participer au financement de l'opération à hauteur de 6 000 HT (cf. budget en annexe) qui seront versés à L'EPCC à l'issue de l'opération
- Mise à disposition du personnel (régie, billetterie, présence lors des représentations, communication, administration)
- Mettre en vente pour chaque représentation aux tarifs suivants : Plein Tarif 21€ / Tarif Fidélité 16€ (Abonnés de Théâtre + Cinéma et des structures partenaires) / Tarif Réduit 8€ (Moins de 25 ans, étudiants, Demandeurs d'emploi, minimas sociaux, AAH).

50 places le vendredi 5 décembre 2024 à 20h00

30 places le samedi 6 décembre 2025 à 18h00

50 places le mardi 9 décembre à 20h00

50 places le Mercredi 10 décembre à 20h00

- Verser l'intégralité de cette recette à L'EPCC sur présentation des bordereaux de recettes.

La commune de Canet d'Aude s'engage à :

- Mettre à disposition un terrain pour l'implantation du chapiteau
- Concourir autant que possible à la préparation du site, notamment en mettant à niveau le terrain
- Mettre à disposition des loges pour l'équipe artistique (9 personnes)
- Fournir un point d'eau et de l'électricité pour l'installation du chapiteau

ARTICLE 2 – BUDGET PRÉVISIONNEL

Budget ci joint

Fait à Narbonne le 15/10/2025 en trois exemplaires originaux

L'EPCC
Le directeur
Fabien Bergès

La CCRLCM
Le Président
André Hernandez

La Commune de Canet d'Aude
Le Maire
André Hernandez